

Mairie de MONTFLOURS
53240



Procès-verbal
Séance du 18 mars 2024

Nombre de Conseillers

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Absent(s) excusé(s) : 4

Membres votants : 5

Quorum : 5

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit mars à 17h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montflours sous la présidence de M. DELEFOSSE André.

Date de convocation et d'affichage : 14 mars 2024

Etaient présents : Madame et Messieurs, DELEFOSSE André, CHARPENTIER Gilles, ~~JOURDE Etienne, BROCAIL Julien, COISNON Valérie, OLLIVIER Fabien,~~ CIMMIER Thibaut, LEMARCHAND Franck, MARSIL Wilfried,

Absents excusés : COISNON Valérie, OLLIVIER Fabien, JOURDE Etienne, BROCAIL Julien

Secrétaire de séance : LEMARCHAND Franck

ORDRE DU JOUR :

Sujets soumis à délibération :

- 1 - Retrait de la délibération 2024-015 - Budget primitif 2024
- 2 - Budget primitif 2024

2024-016 – Retrait de la délibération 2024-015 Budget primitif 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération 2024-015 du conseil municipal du 11 mars 2024,
Considérant que le budget primitif doit respecter des principes,
Considérant qu'une recette n'a pas été portée au budget primitif voté lors de la délibération 2024-015,
Considérant que les restes à réaliser n'ont pas été inscrits sur le budget primitif de la délibération 2024-015,
Considérant que la délibération 2024-015 n'est pas entrée en vigueur avant ce jour (aucun affichage ni transmission en préfecture)

Monsieur le maire propose de retirer la délibération 2024-015 budget primitif 2024 contenant des omissions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
VALIDE le retrait de la délibération 2024-015 Budget primitif 2024

2024-017 – Budget primitif 2024

Monsieur le maire expose la proposition de budget primitif suivant pour 2024 :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant en €	Chapitre	Intitulé	Montant en €
011	Charge à caractère générale	51105	002	Résultat reporté	272197.32
012	Charge de personnel et frais assimilés	64800	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	5038
014	Atténuation de produits	300	73	Impôts et taxes	130672
023	Virement à la section investissement	293735.82	74	Dotations et participations	37167,42
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	4264.62	75	Autres produits de gestion courante	23600
65	Autres charges de gestion courante	48800	77	Produits exceptionnels	744
66	Charges financières	1413.3			
67	Charges exceptionnelles	5000			
68	Dotations aux provisions				
TOTAL		469418.74	TOTAL		469418.74

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant en €	Chapitre	Intitulé	Montant en €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	97488.99	021	Virement de la section de fonctionnement	293735.82
16	Emprunts et dettes assimilés	8953.78	040	Opérations d'ordre-Amortissements	4264.62
20	Immobilisations incorporelles	20000	10	Dotations, fonds divers et réserves	102140.56
21	Immobilisations corporelles	94500	13	Subventions d'investissements	4075
23	Immobilisation en cours	180047.23			
	RESTES A REALISER	12780		RESTES A REALISER	9554
TOTAL		413770	TOTAL		413770

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A l'unanimité,

DECIDE d'adopter le budget primitif 2024 de la Commune tel que présenté ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

Prochaine réunion du conseil municipal : A définir.

Le Maire,
André DELEFOSSE
Le 18 mars 2024

Le Secrétaire de séance,
Franck LEMARCHAND
Le 18 mars 2024

Liste des délibérations
Séance du 18 mars 2024

Numéro d'ordre	Objet
2024-016	Retrait de la délibération 2024-015
2024-017	Budget primitif 2024

